

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AIN & ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE**

N° d'ordre : 20260427-17DCC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 27 Avril 2026**

L'An deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Laiz, sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)	COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	O. METRAL	X			Mézériat	G. DUPUIT	X		
	H. PORNON (suppléant)					N. ROBIN	X		
Biziat	G. AGATY	X			Perrex	E. BOZONNET	X		
	M. BOUCHARD (suppléant)					J.-J. VIGHETTI		X	
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT		X		Pont-de-Veyle	E. MATHEY (suppléante)	X		
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE	X		
Chaveyriat	G. RAPY	X			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	X		
	F. BERTILLOT (suppléante)					D. DOUVRES		X	
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	X			Saint Cyr-sur-Menthon	V. CONNAULT (suppléante)	X		
	N. LE MOAL (suppléante)					K. PALLE	X		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	X			Saint Genis-sur-Menthon	B. PELLETIER	X		
	C. TURCHET	X				F. CHAGNARD	X		
Cruzilles-les-Mépillat	D. FAYEMI	X			Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	X		
	D. BOYER	X				S. DURANCEAU (suppléant)			
Grièges	A. BIGOT (suppléante)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	X		
	A. GREMY	X				H. LOUREAUX (suppléant)			
	T. LAURENT	X			Vonnas	S. REVOL		X	
Laiz	L. CAZABON	X				H. BOURGE (suppléant)	X		
	S. SCHAUVING	X				A. GIVORD	X		
S. MARECHAL GOYON			X			N. DUCLOS	X		
						C. RABUEL	X		
					E. DESMARIS	X			
					C. DESMARIS	X			

Envoi de la convocation : 21/04/2026

Affichage de la convocation : 21/04/2026

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 30

- Sylvie MARECHAL-GOYON a donné pouvoir à Sébastien SCHAUVING
- Olivier MORANDAT a donné pouvoir à Guy DUPUIT

**A l'unanimité, Monsieur Gilles RAPY est désigné Secrétaire de séance.**

**OBJET : INSTITUTIONS – Détermination du lieu du prochain Conseil communautaire**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-1 ;

Accusé de réception en préfecture  
001-200070555-20260427-20260427-17DCC-DE  
Date de télétransmission : 30/04/2026  
Date de réception préfecture : 30/04/2026

**Considérant** que le Président informe que le prochain Conseil communautaire se tiendra le lundi 8 juin 2026 à 19h30, et qu'il propose que cette réunion se déroule à la salle polyvalente de MEZERIAT ;

**Le Conseil communautaire,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** que le Conseil communautaire du lundi 8 juin 2026 aura lieu à la salle polyvalente de MEZERIAT.

Le Président  
  
Christophe GREFFET



Le Secrétaire de séance  
  
Gilles RAPHY

Certifié exécutoire

Affiché le : 30/04/2026

Transmis en Préfecture le :

30/04/2026

**Voies et délais de recours :** En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.